



Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une annexe et création d'un second logement, Riddes

Titre du projet de construction

Construction d'une annexe et création d'un second logement

Numéro pour consultation eConstruction
e78826d3

Requérant(e)

Doris Blaser

Auteur(e) de plans

Antoine Micheloud

Auteur(e) de plans - Entreprise

Immoval SA

Parcelle

Parcelle 476, No Folio 5, Lieu-dit Les Courtenaux

Coordonnées

1'113'689 2'583'841

Propriétaire

Doris Blaser

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone villas

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 23.02.2026

Date de publication

23.01.2026

Demande d'autorisation de construire

- Transformation et agrandissement d'une grange, création de deux logements, raccordement au CAD, Riddes

Titre du projet de construction

Transformation et agrandissement d'une grange, création de deux logements, raccordement au CAD

Numéro pour consultation eConstruction
7159e197

Requérant(e)

PPE 8771 AMZ Immobilier SA et PPE 8772 Gilbert Lambiel

Auteur(e) de plans

Olivier ZAUGG

Auteur(e) de plans - Entreprise

PPE 8771 AMZ Immobilier SA et PPE 8772 Gilbert Lambiel

Parcelle

Parcelle 230, No Folio 6, Lieu-dit Combremont

Coordonnées

1'113'625 2'583'428

Propriétaire

PPE 8771 AMZ Immobilier SA et PPE 8772 Gilbert Lambiel

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 23.02.2026

Date de publication

23.01.2026

Mise à ban

Mise à ban – Parcelle N° 15074, Riddes

Titre de la mise à ban

Parcelle N° 15074

Propriétaire

RIDIMO SA
CHE-477.701.134
Rue de Plantzette 38
3960 Sierr

Information sur la mise à ban

A la demande de l'entreprise RIDIMO SA, propriétaire de la parcelle N° 15074, la Juge de la Commune de Riddes, en application des articles 258 à 260 CPC décide :

Il est interdit à quiconque - ayants droit exceptés - de stationner tout véhicule sur toute la surface de la parcelle N° 15074, sous peine d'une amende de Fr. 2'000.00 au plus (art. 258 CPC).

Autorité de décision

Le Juge de Commune de Riddes, Gisela Luisier

Date de la décision

20.01.2026

Moyen de droit / Consultation

La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble par requête écrite adressée au juge de commune soussignée. L'opposition ne doit pas être motivée.

Point de contact

Commune de Riddes - Juge de Commune
Case postale 1
1908 Riddes

Délai

30 jours

Date de publication

23.01.2026



Mise à ban – Parcelle N° 1645, Riddes

Titre de la mise à ban
Parcelle N° 1645

Propriétaire
Coop Genossenschaft
CHE-302.816.540
Thiersteinallee 12
4053 Basel

Information sur la mise à ban

A la demande de la COOP GENOSSENSCHAFT, propriétaire de la parcelle N°1645, la Juge de la Commune de Riddes, en application des articles 258 à 260 CPC décide :

Il est interdit à quiconque - ayants droit exceptés - de stationner tout véhicule sur toute la surface de la parcelle N° 1645, sous peine d'une amende de Fr. 2'000.00 au plus (art. 258 CPC).

Autorité de décision

Le Juge de Commune de Riddes, Gisela Luisier

Date de la décision
20.01.2026

Moyen de droit / Consultation

La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble par requête écrite adressée au juge de commune soussignée. L'opposition ne doit pas être motivée.

Point de contact
Commune de Riddes - Juge de Commune
Case postale 1
1908 Riddes

Délai
30 jours

Date de publication
23.01.2026

Mise à ban – Parcelle N° 8640, Riddes

Titre de la mise à ban
Parcelle N° 8640

Propriétaire
Schweizerische Bundesbahnen SBB
CHE-102.909.703
Hilfikerstrasse 1
3014 Bern

Information sur la mise à ban

A la demande des Chemins de fer fédéraux Suisse CFF, propriétaire de la parcelle N°8640, la Juge de la Commune de Riddes, en application des articles 258 à 260 CPC décide :

Il est interdit à quiconque - ayants droit exceptés - de stationner tout véhicule sur toute la surface de la parcelle N° 8640, sous peine d'une amende de Fr. 2'000.00 au plus (art. 258 CPC).

Autorité de décision

Le Juge de Commune de Riddes, Gisela Luisier

Date de la décision
20.01.2026

Moyen de droit / Consultation

La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble par requête écrite adressée au juge de commune soussignée. L'opposition ne doit pas être motivée.

Point de contact
Commune de Riddes - Juge de Commune
Case postale 1
1908 Riddes

Délai
30 jours

Date de publication
23.01.2026